

Questions orales

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, s'il existe de la discrimination actuellement, c'est bien en faveur de l'Ouest. J'ai passé la fin de semaine à Vancouver, où j'ai rencontré des hommes d'affaires, et j'ai inauguré un centre régional d'approvisionnements sur la côte du Pacifique. Je me rendrai le 6 décembre prochain au Manitoba pour annoncer une exposition où le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, en étroite collaboration, indiqueront aux hommes d'affaires du Manitoba comment faire affaires avec le gouvernement fédéral, et quelles sont les possibilités qui se présentent à eux. Je peux donc dire que l'Ouest est sûrement en mesure de faire affaires avec le gouvernement fédéral et de plus en plus avec les mêmes occasions qu'ailleurs dans le pays. Voilà la politique du gouvernement.

[Traduction]

Des voix: Bravo!

* * *

LES FINANCES

LA POSSIBILITÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET GAZIFÈRES PAR DES SOCIÉTÉS PROVINCIALES DE LA COURONNE—LE CAS DES COMMISSIONS PROVINCIALES EXPLOITANT DES CENTRALES HYDRO-ÉLECTRIQUES

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Puisqu'il a déclaré qu'il ne verrait pas d'un bon œil les gouvernements provinciaux faire exploiter leurs ressources pétrolières par des sociétés provinciales de la Couronne pour se soustraire à l'impôt fédéral, pourrait-il expliquer en quoi ces sociétés se distingueraient des commissions hydro-électriques provinciales et des autres services publics provinciaux?

Des voix: Bravo!

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): La question demeure encore heureusement hypothétique.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'AGRICULTURE

L'ENGAGEMENT POUR LE RAVITAILLEMENT DES PAYS NÉCESSITEUX—L'ÉLABORATION DES PLANS

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Sachant que le Canada s'est engagé lors de la conférence mondiale sur l'alimentation à fournir un million de tonnes de produits alimentaires pendant trois ans à partir de l'année prochaine, puis-je demander au ministre à partir de quel mois de 1975 ces produits alimentaires commenceront à être expédiés, vers quels pays, quels sont les plans de transport envisagés, et si la préparation de ces plans sera suffisamment avancée pour qu'ils puissent être communiqués lors de la réunion des ministres du 29 novembre?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, en réponse aux nombreuses questions posées par le député, je ne doute pas que lui-même et la

[M. Hnatyshyn.]

Chambre soient au courant des engagements pris par le Canada. Je ferai une déclaration plus détaillée demain, et j'espère à cette occasion répondre plus en détail à certaines de ces questions.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA QUESTION DES PRIORITÉS QUANT AU RÔLE DES FORCES MILITAIRES—LE MANQUE DE PATROUILLES DANS L'ARCTIQUE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que le Livre blanc du gouvernement sur la défense posait en priorité absolue la surveillance de notre territoire et de nos côtes, comme l'a confirmé le ministre de la Défense nationale tout récemment le 15 octobre à l'occasion du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, par ces mots:

Notre principale tâche et notre responsabilité primordiale est de défendre notre indépendance et notre souveraineté.

... le premier ministre peut-il nous dire si les priorités de la défense ont évolué puisque le ministre de la Défense nationale a admis hier que le nombre de toutes les patrouilles côtières aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest du Canada, avait été considérablement réduit et qu'en ce moment—c'est-à-dire hier—il n'y avait aucune patrouille dans l'Arctique et qu'on n'envisageait pas d'y en affecter une? Le premier ministre peut-il répondre à cette question sans perdre de vue que les trois autres priorités définies dans ce Livre blanc, à savoir l'OTAN, le NORAD et le contingent chargé du maintien de la paix, n'ont fait l'objet d'aucune réduction?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, ces priorités sont toujours les mêmes. Le gouvernement fait de son mieux dans les limites du budget pour répondre à ces objectifs dans l'ordre de priorités qu'à énoncé le ministre.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma prochaine question au premier ministre, mais je la poserai plutôt au ministre de la Défense nationale. Selon un bulletin de nouvelles d'aujourd'hui, l'Armée soviétique et l'Armée américaine viendraient épiéter sur notre territoire au nord du Canada; le ministre peut-il nous dire quelles mesures il a prévues pour surveiller, patrouiller et protéger le territoire canadien dans l'Arctique? En même temps, si vous le voulez bien monsieur l'Orateur, peut-il nous expliquer pourquoi il a répondu au député d'Esquimalt-Saanich qu'il y avait des vols dans le Nord alors qu'il a admis hier qu'il n'y en avait aucun et aucun de prévu?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Je n'ai pas dit hier qu'aucun vol n'était prévu. J'ai dit très clairement que les patrouilles se poursuivaient régulièrement, mais que leurs opérations étaient réduites. J'ai dit hier ne pas savoir quand aurait lieu le prochain vol dans l'Arctique. Je puis dire aujourd'hui qu'il y en aura le mois prochain et le mois suivant. Les vols dans l'Arctique sont moins fréquents, mais se poursuivent régulièrement.

Quant à la question au sujet de la nouvelle transmise ce matin par Radio-Canada, je puis confirmer à la Chambre qu'à ma connaissance aucun avion soviétique ne survole ou n'a survolé le territoire canadien.